



Ecole SAINTE-JEHANNE d'ARC
5 Place de la République 56000 VANNES
☎ 02.97.47.21.70
eco56.steja.vannes@enseignement-catholique.bzh
secretariat.eco.steja@wanadoo.fr

<http://www.ecolesaintejeannedarc.fr>



Circulaire N°2

Année scolaire 2022-2023

22/10/2022

Madame, Monsieur,

Cette première période vient de s'écouler avec déjà beaucoup de projets vécus dans les classes de vos enfants que vous suivez grâce à toute mon année.

Les élèves de CM2 ont voyagé à Londres du 10 au 15 octobre et c'est toute une communauté éducative qui s'est mobilisée pour permettre ce projet : L'APEL et les donateurs au fonds Saint Patern ont participé au financement, les parents ont organisé une vente de gâteaux, des amies de l'école sont venues remplacer les enseignantes accompagnatrices et les collègues à l'école ont assuré la continuité pour la bonne marche de l'école. Les élèves ont vécu une semaine inoubliable avec une richesse linguistique, culturelle, artistique et humaine. Le projet de fraternité cher à notre établissement s'est incarné tout au long de ce voyage.



Le 1er novembre, c'est la fête de la Toussaint.

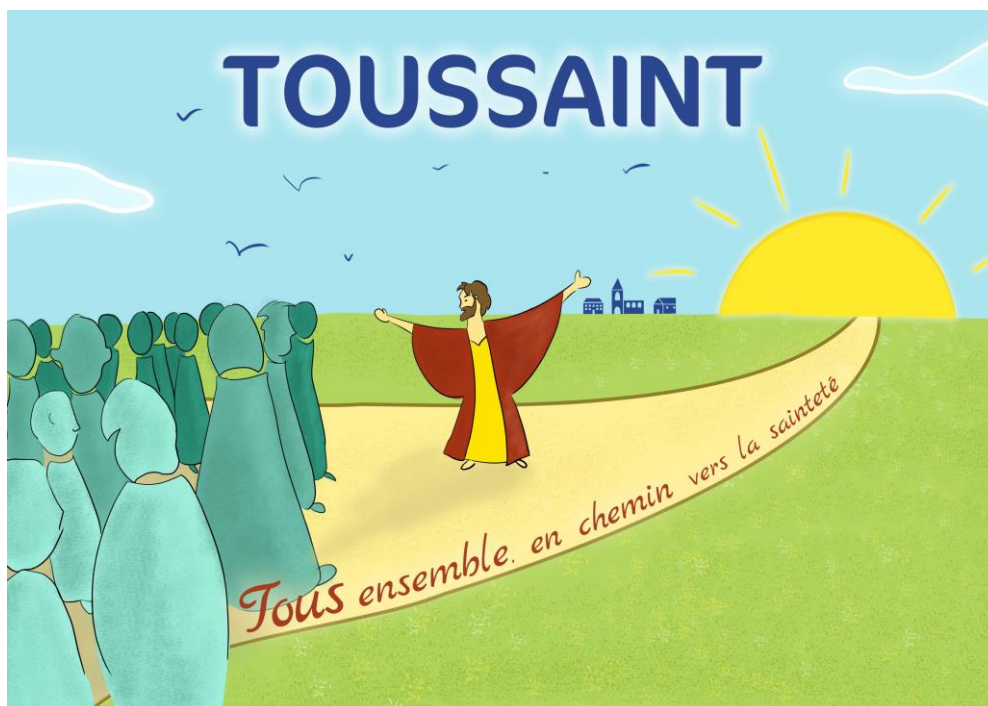
La Toussaint est la fête de tous les saints connus et inconnus. La Toussaint nous rappelle que Dieu est Saint. Depuis le Moyen Âge, partout dans le monde, la Toussaint est fêtée le 1er novembre. Le jour de la Toussaint, une messe spéciale est célébrée en souvenir de tous les saints. Les saints rappellent que Dieu est présent et agit dans nos vies.

En France, la fête de la Toussaint est un jour férié. La fête de la Toussaint est à différencier de la fête des défunts qui a lieu le lendemain, le 2 novembre. **Le 1er novembre est un jour de fête et de joie** où l'on célèbre tous les dons que Dieu donne aux hommes et qui les aident à devenir saints : **la vie, l'amour, la paix, la joie, le partage...**

Le jour de la Toussaint, à la messe, est proclamé l'Évangile des Béatitudes : Jésus s'adresse à tous les hommes et leur révèle que le bonheur vient de Dieu et conduit à Dieu. Jésus rappelle que la joie est cadeau de Dieu et que nous sommes tous appelés à transmettre et à témoigner de cette joie.

L'Église déclare saints des hommes et des femmes qui ont reçu, vécu et témoigné de l'amour et de la joie de Dieu tout au long de leur vie. Les saints sont des exemples pour nous. Par une vie fidèle à l'Évangile, ils nous montrent le chemin vers la sainteté.

Le chemin vers la sainteté n'est pas réservé qu'à quelques-uns : **nous sommes tous appelés à devenir saints.** Chacun, à sa manière, est invité à suivre Jésus et tous les saints. **La sainteté est un don de Dieu à accueillir.**



Paroisse Cathédrale :

La paroisse cathédrale se prépare à vivre l'évènement ["FAIM DE VIE"](#)

Un triduum résurrectionnel pour annoncer que la Vie est plus forte que la mort et qu'à la Toussaint, on ne fête pas Halloween, mais la vie éternelle de tous ceux qui se sont endormis dans la joie de Dieu.

Dites-le autour de vous !

Pour voir le programme de nos trois jours FAIM DE VIE : [cliquez ici](#)

Je souhaite de très bonnes vacances aux élèves et une belle fête de le Toussaint à toutes les familles de l'école. Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les événements à venir.

Cécile BOYER Chef d'établissement

INFORMATIONS :

Horaires du secrétariat :

Les horaires du secrétariat : 8h30-11h45 / 14h00-16h30 (15h30 le vendredi)

Madame BERNARD et Monsieur DUBOT s'installent dans leurs nouvelles fonctions et s'approprient le nouveau logiciel de gestion de l'école. Des ajustements sur la facturation seront réalisés en novembre.

Prenez rendez-vous par mail ou par téléphone pour les situations particulières :

secretariat.eco.steja@wanadoo.fr

Communication :

Privilégiez la communication avec le secrétariat quand cela est nécessaire car je ne peux pas lire mes mails quand je suis en classe : secretariat.eco.steja@wanadoo.fr

Dans le cas où le message ne nécessite pas une réponse immédiate et est plus personnel, vous pouvez utiliser ma messagerie : eco56.steja.vannes@enseignement-catholique.bzh

N'utilisez mon portable qu'en cas d'urgence. Merci.

Pause méridienne :

Le secrétariat est fermé de 11h45 à 14h00. Nous ne répondons pas au téléphone et au portail sur ce créneau horaire sauf si nous vous avons laissé un message car votre enfant est malade.

Merci de respecter les horaires d'ouverture du portail : 11h45 et 13h05-13h15

Tarifs restauration scolaire :

Afin de bénéficier du tarif adapté à vos revenus, il est impératif de faire calculer (si vous ne l'avez pas déjà effectué) votre quotient familial «Ville de Vannes».

<https://www.mairie-vannes.fr/simulateur-des-tarifs-des-services-municipaux>

Frais de garderie :

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour les frais de garderie de vos enfants de moins de 6 ans.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F8>

Fonds Saint Patern

Vous pouvez soutenir nos projets Langues et Eco Ecole et bénéficier d'une défiscalisation à 60% pour les entreprises ou 66% pour les particuliers.

Remettez au secrétariat votre don par chèque à l'ordre du Fonds Saint Patern au profit de l'école Sainte Jehanne d'Arc et vous recevrez un reçu fiscal dans les meilleurs délais.

Demandez votre formulaire au secrétariat

Circulation dans l'école :

Nous allons restreindre l'accès par le couloir central du bâtiment de la maternelle uniquement aux familles de la maternelle car le couloir est trop encombré le matin et nous accueillerons à partir de cette prochaine période de nouveaux TPS.

Le chauffage fonctionnera en novembre et les familles qui empruntent le couloir de la maternelle veilleront à fermer la porte du couloir derrière elles. Si le couloir est encombré, vous fluidifierez la circulation en quittant l'espace maternelle par la garderie.

Les élèves des classes élémentaires qui arrivent par le portail République passeront par la coursive du secrétariat et rejoindront leurs classes par l'escalier A.

Parents et enfants seront vigilants à la fermeture des portes pour le chauffage.

A l'heure le matin pour venir à l'école :

Aidez votre enfant dans son rôle d'élève et dans sa mise en route du matin en le déposant à l'heure à l'école : Les élèves qui arrivent à l'école à l'heure ont des interactions sociales positives avec les autres élèves en plus d'être mieux disposés à apprendre.

Arriver en classe à l'heure va :

Aider votre enfant à apprendre l'importance de la ponctualité ;
Donner à votre enfant le temps de dire bonjour à ses camarades avant le début de la classe ;
Permettre de commencer la journée par un court temps libre ;
Permettre à votre enfant de ne pas manquer les activités d'apprentissages qui sont prévues en début de matinée.

Voici quelques moyens pour y arriver :

Coucher l'enfant plus tôt le soir ;
Enlever les appareils électroniques de la chambre de votre enfant ;
Régler le réveille-matin 10 minutes plus tôt ;
Préparer les vêtements de l'enfant la veille ;
Prendre quelques minutes avant de se coucher pour s'assurer que les devoirs et les livres sont bien dans le sac d'école, que l'on place ensuite près de la porte ;
Vérifier l'agenda, les documents ou les autorisations que l'on pourrait avoir à signer ;
Regarder la météo pour le lendemain ;
Ne pas allumer la télévision ou les écrans électroniques le soir ou le matin.

Sommeil :

Les questions autour du sommeil des élèves reviennent souvent en rendez-vous de parents. Voici quelques conseils et repères : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/troubles-sommeil-enfant>



Encourager l'activité physique :

Note de service du 27-7-2022 du Ministère de l'Éducation Nationale

*La mesure **30 minutes d'Activité Physique Quotidienne** (30' APQ) s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé.*

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

*Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.*

Avec l'arrivée de Monsieur Johann DUBOT secrétaire de l'école et éducateur sportif nous avons la chance de faire profiter nos élèves de ses compétences en matière d'activité physique sur le temps de la pause méridienne.

Les élèves auront le plaisir de découvrir pour cette deuxième période du nouveau matériel pour l'APQ.

Les activités périscolaires : Cette période aura vu le démarrage des activités périscolaires.

Activités sportives : Tous les jours de 11h45 à 13h15 pour les élèves de la MS au CM2 sur les cours de la pause méridienne avec Monsieur Johann DUBOT.

Le vendredi de 15h45 à 16h15 pour les PS MS GS sur la cour des classes maternelles.

Bibliothèque ou Lecture : Tous les jours de 11h45 à 13h15 pour les élèves de la MS au CM2 dans la classe MS GS ou en bibliothèque avec Madame Marie-Gaël BERNARD.

Le vendredi de 15h45 à 16h15 pour les PS MS GS dans la classe PS.

Dessin Evolutif : Les mardis et vendredis de 11h45 à 13h15 pour les élèves de la MS au CM2 dans la salle rose avec Madame Nathalie DELAUTRE.

Class'Echecs : Les mardis de 11h45 à 13h15 pour les élèves du CP au CM2 dans la salle de réunion avec Monsieur Laurent ROBVEILLE.

Pré-Maîtrise : Les jeudis de 11h45 à 13h15 pour les élèves du CE2 au CM2 à la bibliothèque avec Madame Soizig NOËL. Inscription auprès de la maîtrise : maitrisedevannes@wanadoo.fr

Anglais : Les lundis et mardis 11h45 à 13h15 pour les élèves de GS au CM2 en salle d'anglais avec Madame GABRIELLA de Cap English. Inscription auprès de Monsieur Alexandre GRUNENWALD : alexandre.grunenwald@capenglish.fr

Catéchèse Paroissiale : Les vendredis de 15h30 à 16h45 pour les élèves du CE1 au CM2 dans les salles de l'école par les Catéchistes de la Paroisse sous la responsabilité de Madame Bénédicte CADUDAL. Inscription auprès de Madame Bénédicte CADUDAL : ktbcadudal@gmail.com

Les APC : Activités Pédagogiques Complémentaires. Les vendredis de 15h30 à 16h30 pour les élèves de GS au CM2 dans les salles de classe par les enseignants. Inscription sur proposition des enseignants.

Vêtements :

La caisse blanche déposée en bas de l'escalier A déborde de vêtements. A l'issue de la première semaine du retour des vacances, les vêtements de la caisse seront déposés au local de l'APEL et ils seront vendus sur un stand du marché de Noël.

Cycle de danse : Les élèves de TPS PS MS et GS commenceront un cycle de danse avec l'UGSEL les mardis et vendredis du 8 au 25 novembre.

Photos Individuelles : mardi matin 8 novembre. Si vous souhaitez photographier votre enfant qui n'est pas encore scolarisé avec son frère ou sa sœur vous pouvez vous présenter au photographe dès 8h20 avec la fratrie.

Marché de Noël : samedi 10 décembre, organisé par l'APEL.

Célébration de l'Avent : mardi matin 13 décembre à la Cathédrale.

Spectacle de Noël : vendredi 16 décembre après-midi.

Crèche vivante à Sainte Anne d'Auray pour les élèves du CP au CM2 :

<https://www.lacrechevivante.com/album-photo>

Un Noël en forêt à l'école pour les élèves de TPS PS MS GS :

<https://franckyperon.wixsite.com/loefetlapoule/unnoelenforet>

Exceptionnellement ce jour, la sortie des classes se fera à 16h30 pour tous. Merci de votre compréhension.

Extra curieux :

En fin d'année dernière, avec la complicité de leurs enseignantes, les élèves de CP et CE1 ont contribué à la réalisation de l'émission les extra curieux.

Monsieur Maxime RAUT, le directeur de la production vient de m'envoyer un message pour m'informer de la diffusion des épisodes.

Les extra curieux à l'antenne et en ligne : Deux épisodes chaque samedi sont diffusés sur France 4 à 11h, puis rediffusés le dimanche à la même heure.

Voici le lien pour les regarder en replay : <https://www.france.tv/france-4/les-extra-curieux/>